



8 mars : Journée Internationale des Droits des Femmes

Mars 2026

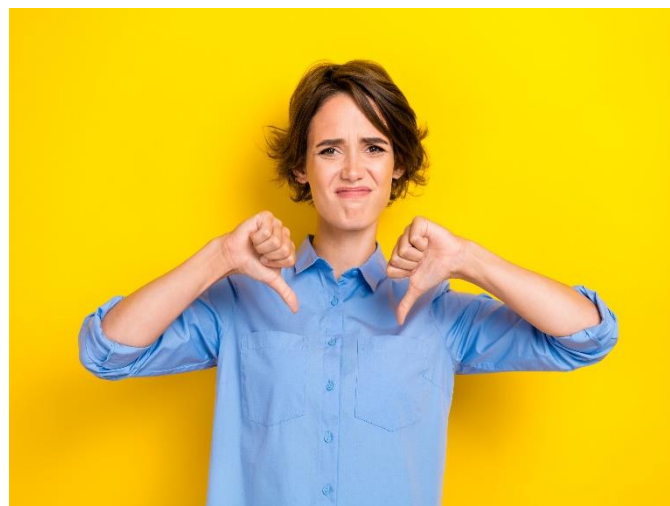
À l'UNSA aérien nous sommes attentifs à l'amélioration des conditions de travail, à la lutte contre les violences et harcèlements au travail, à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, et l'égalité des salaires et des carrières.

Nous portons les sujets de diversité et d'égalité professionnelle auprès des directions locales et de la Direction Générale et nous sommes largement reconnus comme force de propositions. Notre vigilance est entière sur ces sujets, et nous travaillons à leur amélioration, ainsi qu'au maintien des acquis.

2025 : LA DIRECTION FAIT DISPARAITRE UN INDICATEUR CLÉ

En janvier 2025, la Direction se félicitait de la signature à l'unanimité des Organisations Syndicales Représentatives de l'accord triennal 2025-2027 de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Moins d'un an après la signature et ses propres déclarations, **la Direction a renié ses engagements**, et elle a jeté le doute sur sa volonté d'un dialogue social sincère et loyal, en **faisant disparaître un indicateur clé sur les éventails des rémunérations**, indispensable à l'analyse de la rémunération.



Les élus UNSA Aérien Air France ont interpellé les sessions CSEE et CSEC à ce sujet. Les autres Organisations Syndicales doivent prendre conscience de l'importance du maintien de cet indicateur.

LES FEMMES SONT MOINS RÉMUNÉRÉES EN MOYENNE !

Lors de la négociation de l'accord Égalité Professionnelle FH 2025-2027, l'UNSA Aérien Air France a revendiqué et obtenu la proportion de femmes et d'hommes dans les 10% des postes les moins et les plus rémunérés.

Corrélaté à d'autres indicateurs, le constat est sans appel : depuis des années les femmes techniciennes/maitrise, Cadres CG1, CG2, CG3 ont une rémunération en moyenne plus basse ! Elles sont surreprésentées dans le 1^{er} décile et sous représentées dans le dernier décile ! **Mais qu'attend l'entreprise pour enfin mettre de l'ordre dans ce fonctionnement ?!**

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : ON PREND LES MÊMES ET ON RECOMMENCE !

Le 25 février 2026, Air France a publié son Index Egalité professionnelle : il est de **89/100** pour l'année **2025**, exactement le même score que pour l'Index des années **2023 et 2024**. Il s'agit d'un score sur 100 points distribués sur 5 indicateurs :

- **Indicateur 1** : Écart de rémunération : **39/40***
- **Indicateur 2** : Écart de taux d'augmentations individuelles : **20/20**
- **Indicateur 3** : Écart de taux de promotions : **15/15**
- **Indicateur 4** : Pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité : **15/15**
- **Indicateur 5** : Répartition F/H parmi les 10 plus hautes rémunérations : **0/10 !**

QUELQUES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2025

- ⇒ **45,5%** de femmes à Air France
- ⇒ **34,3%** de femmes parmi les instances dirigeantes
- ⇒ **34,6%** de femmes parmi les cadres dirigeants
- ⇒ **42%** de femmes au Conseil d'Administration d'Air France
- ⇒ **36%** de femmes au Conseil d'Administration du Groupe Air France KLM
- ⇒ **7%** de femmes au Comité Exécutif Air France
- ⇒ **36%** de femmes au Comité Exécutif AF-KL



Commentaires UNSA Aérien

- ⇒ ***39/40** : La méthode de calcul de « l'indicateur 1 » de l'Index ÉgaPro et les marges d'erreur prévues par l'État tendent à minimiser les écarts de salaire entre femmes et hommes ; dans ce contexte, obtenir un score de 39/40 reste significatif.
- ⇒ Le score **0/10** de « l'indicateur 5 » montre qu'il n'y a TOUJOURS, et comme depuis des années, qu'une seule femme parmi les 10 plus hautes rémunérations !
- ⇒ Les femmes restent **sous-représentées** dans toutes les instances de décision !
- ⇒ Même si le 7^{ème} accord Egalité Professionnelle apporte des avancées, les femmes devront ENCORE faire preuve de patience ... Mais jusqu'à quand ?
- ⇒ A partir de juin 2026, la transcription de la directive européenne sur la **transparence des salaires** viendra, on l'espère, renforcer l'Index Egalité Professionnelle qui ne permet pas de faire toute la lumière sur les inégalités. Nous jugerons sur pièces.

Vos élus et représentants UNSa-Aérien AF

Rejoignez-nous !

